



Monsieur Bassères

Directeur Général de Pôle Emploi

**Objet: Préavis de grève**

## **PREAVIS DE GREVE POUR LE 29 septembre 2015.**

Bonjour,

Notre organisation syndicale, le SNU Pôle Emploi FSU dépose un préavis de grève pour la journée du **mardi 29 septembre 2015**. Il concerne les psychologues du travail de Pôle emploi qui entendent protester contre la déqualification des métiers en général à Pôle Emploi, du leur en particulier et le risque à terme de sa disparition.

Ils-elles demandent :

- Une vraie réflexion sur le métier de Psychologue à Pôle emploi dans le cadre de leur mission de service public de l'emploi et dans le respect du métier de psychologue et de son code de déontologie, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du CEP.

-La suppression de la "Délégation de suivi interne" pour les DE que les Psychologues sont amenés à recevoir.

Ils-elles estiment que la plupart des revendications portées par leur délégation reçue lors de leur grève du 17 juin 2014 n'ont pas été satisfaites, et ceci malgré certaines réponses positives de votre part malheureusement non suivies d'effet, parmi lesquelles, le simple respect de la convention collective avec **notamment** la confidentialité des entretiens et des dossiers, une demande d'instrumentation professionnelle validée scientifiquement, le maintien du statut cadre et une véritable animation technique régionale.

Paris, le 21 septembre 2015.

Pour le SNU, les délégués syndicaux centraux

Colette Pronost

Jean Charles Steyger.